

Habilitation Electrique BR

(chargé d'intervention générale BT)



URGENT !

ATTENTION, Depuis le 1er juillet 2015,
l'habilitation est **obligatoire** pour travailler
sur une installation ou du matériel électrique

La circulaire 2012/12 du 09 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques impose une habilitation aux travailleurs intervenant sur les installations électriques. Elle accordait un délai de mise en conformité qui est arrivé à échéance le 1^{er} juillet 2015 !!

Pour ceux qui tirent des lignes

OBJECTIF :

Etre capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect de la norme NF C18-510.

PROGRAMME COMPLET

Evaluation des risques, incidence sur le comportement et règles de sécurité : Personnes intervenantes, Domaines de tension et zones à risque électrique
Consignation et travaux hors tension en BT
Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
Interventions en BT
Consignation, travaux, opérations particulières
Sécurité lors des opérations de mesurage
Appareils électriques amovibles et portatifs à main
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique



ATTENTION ! Nombre de stagiaires limités à 10

Pour tout renseignement, contacter :
Caroline au 05.34.09.81.82

**Aucune inscription ne sera retenue
sans règlement préalable !**

2 bis rue Jean Moulin
BP 10133
09003 Foix cedex

Tél. : 05.34.09.81.82
Fax : 05.61.02.91.11
contact@u2p09.fr

ORGANISATION DU STAGE

Date de la Formation

25-26-27 février 2019

Horaire

De 9H00 à 18h00

Lieu

CAPEB 09 - Labarre - Foix

Participation Financière

Le coût réel de la formation s'élève à **816 €**
(repas compris)

chefs d'entreprises 96 €

Salariés ENT - 11 96 €

(déduction faite des prises en charge)

Salariés autres 816 €

(nous contacter pour les prises en charge)

Paiement par chèque à l'ordre du CTFPA,
lors de l'envoi du coupon-réponse
Payable à l'inscription et non remboursable en cas d'absence
ou d'abandon en cours de stage, sauf cas de force majeure.
Dans l'éventualité d'une cessation anticipée de la formation à
notre initiative, celle-ci sera remboursée au prorata

ANIMATION : PICA Consultant



BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner **AVANT le 11 février 2019** à :

CAPEB 09 – BP 10133 – 09003 Foix Cedex - Fax : 05.61.02.91.11 - E-mail : formation@u2p09.fr

ENTREPRISE Nb salariés

ADRESSE

SIRET 000 Code NAF

TEL

FAX

PORTABLE

MAIL

Habilitation Electrique BR _ 25-26-27 février 2019

Nom / Prénom des personnes intéressées	Statut (cochez la case)			Date de naissance
	artisan	salarié	conjoint	

Signature et cachet entreprise

Je joins le règlement à l'ordre du CTFPA, soit _____ €

Une convocation vous sera adressée environ une semaine avant le début de la formation